



## Sili-dil

## Régulateur de fond et diluant minéral

Régulateur de fond et diluant pour peinture et lasure (en intérieur ou extérieur)

<b>Description :</b>	Régulateur de fond liquide à base de sol de silice / silicate. Conforme à la Norme FDT 30.808 Famille 1 Classe 1 b1 (parts organiques en masse inférieures à 5%)
<b>Emploi :</b>	<b>Sili-dil</b> peut être utilisé pur en couche d' <b>impression</b> pour les fonds poreux ou de différentes natures non homogènes mais également en <b>dilution</b> des peintures et des lasures minérales
<b>Propriétés :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Particulièrement durable et résistant aux pluies acides</li><li>➤ Ne modifie pas la microporosité du support et protège néanmoins les façades des intempéries</li><li>➤ Ne forme pas de film de peinture qui s'écaille dans le temps</li><li>➤ Stabilité des teintes réalisées avec les pigments minéraux</li><li>➤ Résistant aux UV</li><li>➤ Sans ajout de COV et plastifiant, écologique</li><li>➤ Propriété naturelle minéralisante, algicide, et fongicide</li><li>➤ Incombustible M0 sur M0 selon la norme européenne : Euro classe A2-s1-d0 et selon NF : EN 13501-1</li></ul>
<b>Préparation des supports :</b>	S'applique en une couche sur des supports sains propres, secs et adhérents conformes aux DTU 59.1. Contrôler au préalable l'adhérence de la surface à peindre. Éliminer toutes les parties non adhérentes par : décapage, brossage, lavage, en fonction des possibilités et des impératifs. Prendre contact avec nos services techniques en cas de doute.
<b>Consommation :</b>	Env. 0,1 – 0,2 l/m <sup>2</sup> par couche en impression
<b>Caractéristiques techniques :</b>	Liant : Silicate de potassium et sol de Silice Consistance : fluide Couleur : transparent Densité : env. 1,1 kg/dm <sup>3</sup> PH : env. 11 Part organique : < 5%

<b>Application :</b>	<p>Pour une utilisation en tant que régulateur de fond ou comme fixateur de fond ; les supports seront sains, propres et secs, conformément aux prescriptions du DTU 59-1. S'applique au rouleau ou à la brosse. Nettoyer les instruments à l'eau après utilisation. <b>Protéger les surfaces avoisinantes, en particulier le verre, les plastiques, les pierres naturelles, les métaux...</b> Les éventuelles projections sur ces surfaces sont à éliminer immédiatement à l'aide d'un grand volume d'eau. Ne pas appliquer lorsque les températures sont inférieures à +5°C ni sous la lumière directe du soleil, dans des endroits sujets aux courants d'air ou en cas de prévision de gel. <b>Ne pas appliquer sur :</b> le bois, le métal et les plastiques.</p>
<u>Précautions importantes :</u>	<p>Attention : produit corrosif ! Pensez à protéger les vitres, les faïences, les briques, le marbre et les plantes vertes avant toute utilisation ! Nettoyer immédiatement à l'eau les surfaces souillées. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à l'eau. Ne pas inhaler le produit (particulièrement en cas d'utilisation par projection). Ne pas verser dans les canalisations. Consulter la fiche des données de sécurité.</p>
<b>Temps de pause :</b>	Respecter un minimum de 24 heures à 20°C avant l'application de la couche suivante.
<b>Conditionnement :</b>	Bidon plastique de 5 ou 10 litres.
<b>Stockage :</b>	A conserver couvercle fermé, au sec et hors gel. Seuls les emballages vides peuvent être recyclés.
<b>Conseils techniques :</b>	Les données de cette fiche ne constituent que des informations générales. N'hésitez pas à contacter nos services techniques pour toutes questions lors de l'application.
<b>Couleur :</b>	Sans

Toutes les données de cette notice reposent sur notre expérience, nos tests et nos essais. Les valeurs sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la façon dont nos produits sont utilisés. Il convient de respecter scrupuleusement les normes en vigueur ainsi que les normes propres au bâtiment. Cette notice annule et remplace les éditions précédentes. Sous réserve de modifications éventuelles. Données actuelles consultables sur notre site internet. En cas de litige, seules sont valables nos conditions générales de vente. Ed Juin 2013.